PACTE
DU POUVOIR
DE VIVRE

FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

PARTAGER PLUS
POUR FINANCER PLUS



DOSSIER DE PRESSE DU 28 SEPTEMBRE 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR UNE FISCALITÉ DE JUSTICE ET DE TRANSFORMATION : PARTAGER PLUS POUR FINANCER PLUS

La transition écologique et la justice sociale sont les deux faces d'une même pièce. Aux financements, massifs et durables, nécessaires pour réussir la transition écologique, s'ajoutent les financements tout aussi nécessaires en matière de protection sociale, de santé, d'école, de services publics. Tout arbitrage budgétaire qui ne tiendrait pas compte simultanément de ces deux ambitions conduirait à une impasse. Alors que s'ouvre le débat sur le PLF, et que le gouvernement annonce à la fois vouloir investir dans la transition écologique et faire des économies massives dans le budget de l'État, l'équation financière qui permet de mener la transition écologique et sociale de front n'est pas résolue. C'est pourquoi, pour permettre de dégager davantage de ressources, le Pacte du Pouvoir de Vivre appelle d'une part à la cohérence en matière de finances publiques et d'autre part à réformer le système fiscal pour qu'il soit plus juste et plus lisible.

LE BESOIN DE FINANCEMENTS MASSIFS, DURABLES ET COHÉRENTS

La transformation écologique et sociale forme un tout indissociable. Sans mesures de justice sociale, la transition écologique sera compromise. Mais plus encore : une protection sociale renforcée, un système de santé à la hauteur des besoins, une école qui donne sa chance à chaque enfant, des services publics partout et pour tous, font partie des conditions de réussite de la transformation de la société. Chacun de nous doit se sentir mobilisé, investi et protégé. Tout arbitrage budgétaire qui viserait à opposer entre ces enjeux conduirait à une impasse. C'est pourquoi, ces enjeux doivent être abordés de manière simultanée et lucide. Pour mener à bien la transformation écologique et sociale, nous avons besoin de financements massifs, durables et cohérents qu'il faut programmer dans le temps.

DEUX LEVIERS À MOBILISER : COHÉRENCE ET RÉFORME DE LA FISCALITÉ

Pour nos organisations, on ne pourra faire PLUS - de transition écologique, de protection sociale, de services publics - et MIEUX - dans la justice et à hauteur des défis - avec MOINS d'argent public. C'est pourquoi nous demandons à la fois :

- **De la cohérence budgétaire** en supprimant les dépenses défavorables à l'environnement - évaluées à plusieurs dizaines de milliards d'euros selon les sources - et en conditionnant les aides publiques aux entreprises à des engagements écologiques et sociaux.
- **Une réforme de la fiscalité pour instaurer une politique du partage :** avec un impôt plus progressif, un taxe exceptionnelle et progressive sur le patrimoine financier et le retour d'un impôt sur les grandes fortunes. Le Pacte demande d'ouvrir en grand le chantier fiscal.

Ces questions, majeures pour mobiliser l'ensemble de la société dans la transition, doivent sortir des débats d'experts et faire l'objet d'un débat national à la hauteur des défis à relever.

SOMMAIRE

1/ LE BESOIN DE FINANCEMENTS MASSIFS, DURABLES ET COHÉRENTS — P. 4

1 . Budget : la nécessité d'une vision globale des besoins en termes de finances publiques — P. 4

2 . Déshabiller le fonds vert pour habiller l'école ? Tout arbitrage entre écologie et sociale conduirait à une impasse — P. 4

3 . Quelques illustrations — P. 5

Transition écologique — P. 5

Protection sociale — P. 5

Jeunesse — P. 7

Santé - Politique publique sur la perte d'autonomie — P. 7

2/ DEUX LEVIERS POUR MENER LES TRANSITIONS : PLUS DE COHÉRENCE ET UNE FISCALITÉ JUSTE — P. 8

1 . Contexte — P. 8

2 . Du bon usage de l'argent public — P. 9

La suppression des financements défavorables à l'environnement — P. 9

La conditionnalité des aides publiques à des objectifs environnementaux et sociaux — P. 9

La programmation pluriannuelle des finances publiques — P. 9

3 . Partager plus pour financer plus : réformer la fiscalité — P. 9

Une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu — P. 10

Une taxe exceptionnelle et progressive sur le patrimoine financier — P. 10

Le retour de l'impôt sur la fortune — P. 10

Réformer la fiscalité des grandes successions pour favoriser l'égalité des chances — P. 10

3/ LES ORGANISATIONS DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE — P. 11

1 LE BESOIN DE FINANCEMENTS MASSIFS, DURABLES ET COHÉRENTS

1 BUDGET : LA NÉCESSITÉ D'UNE VISION GLOBALE DES BESOINS EN TERMES DE FINANCES PUBLIQUES

Le financement de la transition écologique, les besoins en matière de protection sociale, de santé, de services publics… tout est généralement vu à l'aune des besoins de chacun des secteurs, de chacun des acteurs. Il est tentant - et usuel - d'aborder ces sujets par lignes budgétaires. Et d'en oublier qu'ils sont liés.

Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, cette approche en silo est une erreur, y compris en matière de finances publiques. La transformation écologique et sociale forme un tout indissociable.

Les enjeux se cumulent et les besoins de financement aussi : la planification écologique nécessite des investissements massifs, la protection sociale ou la santé de financements conséquents, la jeunesse d'un accompagnement certain.

De quoi est faite une société écologique et juste ? Retrouvez les 90 propositions du Pacte du Pouvoir de Vivre : ici

2 DÉSHABILLER LE FONDS VERT POUR HABILLER L'ÉCOLE ? EVITER TOUTE COMPÉTITION BUDGÉTAIRE ENTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PROTECTION SOCIALE

De même qu'on ne peut opposer les enjeux entre eux, les besoins en matière de financement ne doivent pas entrer en compétition. Transition écologique, protection sociale, santé, école : les besoins de financements existent pour chacun des enjeux. Tout arbitrage budgétaire qui viserait à opposer ces enjeux conduirait à une impasse. Pourtant, à terme, le risque est palpable dans un contexte politique, aujourd'hui affirmé par le gouvernement, de maîtriser les comptes publics sans toucher en profondeur à la fiscalité. De tels choix politiques seraient désastreux pour notre société et pour la cohésion sociale.

Aussi, les moyens financiers - en grande partie publics - nécessaires à la transformation écologique et sociale devront être à la fois :

MASSIFS :

Plusieurs dizaines de milliards d'euros annuels pour mener de front la transition écologique et sociale, sans opposer les enjeux.

DURABLES :

Des financements d'urgence ou conjoncturels ne suffiront pas. Les défis devant nous nécessitent des financements structurels qu'il faut programmer et anticiper.

COHERENTS :

Dans ce contexte de tension budgétaire et de défiance envers la puissance publique, la cohérence est une priorité. Les financements publics doivent être cohérents entre eux (il n'y a pas de transition écologique sans justice sociale) et cohérents avec les ambitions climatiques et sociales en supprimant les financements bruns et socialement injustes.

3 QUELQUES ILLUSTRATIONS

Le Pacte du Pouvoir de Vivre n'a pas l'ambition ici de faire l'état des lieux exhaustif des besoins financiers permettant d'atteindre l'ambition de transformation écologique et sociale. Pourtant une chose est certaine : tenir cette ambition conjointe aura un coût. Des financements structurels à la hauteur des enjeux sont l'une des conditions incontournables à sa réussite.

Quelques focus à partir de plusieurs des propositions du Pacte :

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ENJEU ?

L'objectif, hérité de l'Accord de Paris et des objectifs européens, est de placer la France sur la trajectoire de la neutralité carbone à 2050 qui implique notamment de réduire de 35 % les émissions de GES en 10 ans. Le Haut Conseil pour le Climat rappelle ainsi qu'il nous faut chaque année doubler le rythme de réduction des émissions de GES pour être sur la bonne trajectoire. La planification écologique va demander des efforts conséquents en matière de transformation des secteurs économiques et des territoires, des modes de production et de consommation.

LES PROPOSITIONS

Le rapport Pisani-Ferry / Mahfouz (France Stratégie) a dressé un état des lieux poussé des besoins de financement pour faire la transition écologique. Ainsi pour transformer les transports, l'énergie, l'industrie, l'agriculture, le logement, le tertiaire, les besoins d'investissement supplémentaires s'élèvent à **66 milliards d'euros par an d'ici à 2030, soit l'équivalent de 2,3 points de PIB français. Sur cette somme, 25 à 34 milliards d'euros renvoient à des financements publics.**

Le défi est considérable d'autant que cette estimation est sous-évaluée. D'une part, les transports aériens et maritimes tout comme les déchets ne sont pas pris en compte, ni même les enjeux - complexes - liés à l'adaptation. D'autre part, la transition écologique ne se résume pas au climat : la préservation de la biodiversité nécessitera des budgets, notamment publics, conséquents.

Ensuite, l'accompagnement de chacun, et notamment des plus pauvres, est essentiel. Ce sont plusieurs milliards d'euros qui seront nécessaires pour organiser une transition écologique juste.

Les 7 milliards d'euros de financements annoncés pour 2024 sont une première étape importante et vont dans le bon sens. Reste à savoir précisément comment seront mobilisés ces 7 milliards et comment amplifier l'effort. Enfin, la part que doivent jouer les collectivités reste très floue : comment, dans le contexte budgétaire tendu qui est le leur, réussiront-elles à s'engager à hauteur de 20 milliards d'euros ?

PROTECTION SOCIALE

L'ENJEU ?

Plus de 14 % de nos concitoyens sont en situation de pauvreté. L'inflation se maintient à un niveau élevé et des millions de personnes doivent, au quotidien, choisir entre manger, se déplacer, se soigner, se chauffer. Chaque euro compte. La protection sociale reste le socle de la solidarité nationale mais elle est fragilisée par les crises successives et affaiblie depuis quelques années.

LE POUVOIR DE VIVRE DIGNEMENT : REVALORISATION DU RSA ET SOLIDARITÉ À LA SOURCE

Le RSA est au cœur des débats du projet de loi plein emploi. Conditionner son accès comme le prévoit le projet de loi constituerait un recul majeur et conduirait à une impasse sociale et humaine. Le RSA est un dernier filet de sécurité dont le montant permet à peine de survivre, le temps de construire de nouveaux projets, d'accéder à un logement, de trouver un emploi, etc. Les enjeux autour du RSA sont donc autres. D'une part, il faut remédier à l'injustice du non recours massif au RSA : 30 % des bénéficiaires potentiels n'y font pas appel. D'autre part, le RSA est à un niveau insuffisant qui ne permet pas de vivre dignement.

La puissance publique consacre aujourd'hui 15 milliards d'euros à ce dispositif majeur de la lutte contre la pauvreté, dont environ 11 milliards d'allocations. **Une lutte efficace contre le non recours, sur les bases du montant du RSA actuel, appellerait une augmentation du budget de l'ordre de 3 milliards d'euros.**

En outre les organisations du Pacte demandent une revalorisation rapide du RSA à la hauteur de l'inflation, et à moyen terme la mise en place pour toutes personnes de plus de 18 ans d'un revenu minimum garanti, équivalent à 50 % du revenu médian soit un peu plus de 900 euros par mois. **Cet objectif nécessiterait de mobiliser autour de 20 milliards d'euros supplémentaires par an.**

LE POUVOIR DE SE LOGER : REVALORISATION DES APL

Le logement est l'une des pierres angulaires du pouvoir de vivre. C'est le premier poste de dépense des ménages. Enjeu majeur pour chaque ménage, il doit devenir une priorité collective. Les coupes budgétaires réalisées par l'Etat sur les APL et les bailleurs sociaux depuis 2018 ont rendu le quotidien encore plus difficile pour des millions de ménages pauvres et modestes et ont conduit à faire baisser significativement la construction de logements sociaux.

Revaloriser les APL est une nécessité tant pour rattraper les baisses de ces dernières années que pour accompagner l'évolution du coût du logement pour les 5,7 millions de ménages bénéficiaires de ces allocations essentielles. Il est par ailleurs indispensable de mettre un terme à la ponction financière qui pèse sur les bailleurs sociaux (1,3 milliard d'euros en 2023) et de redéployer des moyens budgétaires pour relancer la production de logements sociaux. Les besoins estimés pour soutenir les ménages bénéficiaires des APL et réhausser la production de logements Hlm sont de l'ordre de **4 milliards par an soit l'équivalent des économies réalisées par l'Etat sur ces deux postes de dépenses.**

LE POUVOIR DE SE CHAUFFER : TRIPLEMENT DU CHÈQUE ÉNERGIE

La flambée des prix de l'énergie pose de grandes difficultés pour les ménages modestes et en particulier pour les 12 millions de personnes vivant dans des passoires énergétiques ou souffrant de précarité énergétique. La nouvelle augmentation de 10 % du prix de l'électricité du gaz au 1er août 2023 (après celle de 10 % de janvier dernier) accroît encore les difficultés et annonce un hiver difficile sur les plans économique et sanitaire pour des millions de ménages, en particulier ceux qui n'ont pas encore eu la possibilité de rénover leur logement.

Le pacte du pouvoir de vivre demande le triplement du chèque énergie, à hauteur de 450 euros en moyenne. **Cette dépense supplémentaire s'élève à 2 milliards d'euros par an, pour un total de budget du chèque énergie de 3 milliards.**

JEUNESSE

L'ENJEU ?

La jeunesse subit de plein fouet les crises. Selon l'enquête COP21 de septembre 2023, 39 % des étudiants ont renoncé à se chauffer, 36 % sautent régulièrement un repas. Donner à la jeunesse le pouvoir de vivre mais aussi de (se) construire et de se projeter dans l'avenir, doit être une boussole pour chacun d'entre nous. Cette situation est insupportable, il est urgent de trouver des réponses structurelles.

Le Pacte du Pouvoir de Vivre demande ainsi la revalorisation des bourses et l'élargissement du RSA aux moins de 25 ans. Ce sont les premières étapes pour sortir une partie de la jeunesse de la précarité dans laquelle elle s'enfonce.

Selon le Conseil d'analyse économique, il faudrait 0,87 milliard d'euros annuels supplémentaires pour augmenter les bourses de 1000 euros par an pour 66 % des familles concernées.

SANTÉ - POLITIQUE PUBLIQUE SUR LA PERTE D'AUTONOMIE

L'ENJEU ?

La perte d'autonomie est un enjeu majeur de santé publique. Le nombre de personnes vieillissantes s'accroît de façon régulière : les « + de 75 ans » représentent 15 % de la population en 2040 contre 9 % en 2015. La France comptera 2,2 millions de personnes dépendantes en 2050 contre 1,3 millions en 2018. De manière corrélée à ce constat, la question des aidants est trop peu prise en compte et reste la partie immergée de l'iceberg. 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie (DREES, 2021).

Une politique publique globale sur la perte d'autonomie aurait un coût supplémentaire annuel de 9,2 milliards d'euros à horizon 2030[1]. Un accompagnement des aidants à la hauteur des besoins aurait quant à lui un coût de 20 milliards d'euros par an.

Notre analyse offre une vision partielle et non exhaustive des besoins de financement. On ne parle pas ici de l'école, de l'ensemble des services publics, de soutien à l'économie sociale et solidaire… qui nécessitent eux-aussi des budgets conséquents et sur le long terme.

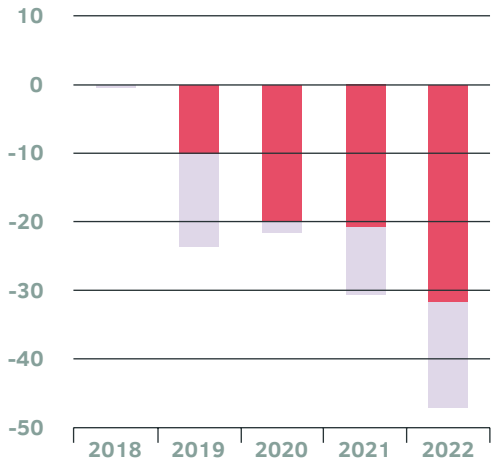
1- Rapport Libault - Grand âge et autonomie - 2019 : https://sante.gouv.fr/archives/consultation-place-des-personnes-agees/concertation-grand-age-et-autonomie/article/rapport-de-la-concertation-grand-age-et-autonomie

2 DEUX LEVIERS POUR MENER LES TRANSITIONS : PLUS DE COHÉRENCE ET UNE FISCALITÉ JUSTE

1 CONTEXTE

Le cap annoncé par le président de la République et le gouvernement est clair : il faut baisser les impôts. La conséquence de cette vision mise en œuvre depuis 2017 est un manque à gagner de près de 50 milliards d'euros de recettes fiscales annuelles selon Rexecode (juin 2023).

Impact cumulé des mesures fiscales prises depuis 2007, en milliards d'euros.



Source : Calculs Rexecode, d'après Alternative Economiques, septembre 2023

La seconde boussole de l'exécutif est la réduction des déficits publics : la dette française n'a jamais été aussi élevée avec plus de 3000 milliards d'euros soit plus de 112 % du PIB. A l'aune d'une croissance attendue autour de 1 % en 2023, le Ministre de l'Economie a ainsi annoncé vouloir faire autour de 15 milliards d'euros d'économies.

Or pour nos organisations, on ne pourra faire PLUS - de transition écologique, de protection sociale, de services publics - et MIEUX - dans la justice et à hauteur des défis - avec MOINS d'argent public.

Le financement de la transition écologique et sociale est impossible dans un contexte de statu quo fiscal et sans cohérence dans les finances publiques. Les propositions fiscales qui sont envisagées[2] pour le PLF 2024 comme la taxation des sociétés d'autoroute, des véhicules lourds ou encore une taxe sur l'aérien pour financer une enveloppe supplémentaire de 7 milliards d'euros seraient un premier pas important. Mais l'effort doit se poursuivre au regard du défi budgétaire de long terme.

Nous avons besoin d'une réforme fiscale d'ampleur comme socle d'une juste répartition des efforts et d'un meilleur partage des richesses.

2- Au 22 septembre 2023

2 DU BON USAGE DE L'ARGENT PUBLIC

Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, la cohérence des finances publiques est essentielle pour trois raisons :

• **UNE RAISON POLITIQUE :** on ne peut vouloir mobiliser la société pour faire la transition écologique sans être exemplaire dans l'usage de l'argent public. C'est contre-productif et démobilisateur, créant de la confusion entre les discours et les actes.

• **UNE RAISON ÉCONOMIQUE :** chaque euro mal utilisé, c'est-à-dire qui ne concourt pas à la transition écologique et la justice sociale, ralentit la transition.

• **UNE RAISON SOCIALE :** nous avons besoin de plus de justice.

C'est pourquoi le Pacte du Pouvoir de Vivre demande :

LA SUPPRESSION DES FINANCEMENTS DÉFAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT

Selon les sources et les périmètres étudiés, les dépensent néfastes pour le climat s'élèvent à plusieurs dizaines de milliards d'euros. Ainsi le budget vert (2023) les évalue à 10 milliards d'euros (et ne prend pas en compte certaines dépenses ou certains niches fiscales) et le RAC à plus de 25 milliards d'euros en 2022[3].

Selon l'IGF (novembre 2022[4]), les subventions dommageables à la biodiversité de l'État et de l'UE restent globalement stables et représentent un minimum de 10,2 Md€ en 2022, soit un montant 4,4 fois supérieur à celui de leurs dépenses favorables.

LA CONDITIONNALITÉ DES AIDES PUBLIQUES À DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Les aides publiques doivent permettre de mettre en place une économie écologique et sociale et donner un cap clair aux entreprises. Aussi conditionner les aides publiques à la transformation des filières et des entreprises est nécessaire.

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES FINANCES PUBLIQUES

Pour donner de la visibilité et de la lisibilité à tous les acteurs.

3 PARTAGER PLUS POUR FINANCER PLUS : RÉFRORMER LA FISCALITÉ

Selon le baromètre de la Cour des comptes (2021), près de huit Français sur dix considèrent le paiement des impôts comme un acte citoyen, notamment parce qu'il permet de participer à la vie du pays en finançant divers services publics et aides sociales. Le Baromètre met aussi en évidence que la satisfaction vis-à-vis de l'utilisation de l'argent public est un des ressorts les plus importants de l'acceptation de l'impôt.

Pour le Pacte du Pouvoir de Vivre, une réforme fiscale à plusieurs niveaux est nécessaire pour que les plus aisés, qui contribuent par ailleurs le plus aux émissions de gaz à effet de serre, contribuent davantage au financement des transitions.

3- https://reseauactionclimat.org/25-milliards-deuros-de-depenses-nefastes-pour-le-climat-et-lenvironnement/
4- https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/IGF%20internet/2.RapportsPublics/2023/2022-M-025-03_Rapport_financement_SNB_pour_2030.pdf

UNE PLUS GRANDE PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Selon l'enquête IPSOS-Sopra steria pour le Pacte du Pouvoir de Vivre (avril 2023), 74 % des français.es soutiennent la nécessité d'une plus grande progressivité de l'impôt, c'est-à-dire une hausse des impôts pour une partie de la société et à une baisse pour une autre partie, afin d'améliorer le partage des richesses en France. Ce taux atteint 85 % chez les foyers aux revenus moyens/inférieurs et reste majoritaire chez les plus aisés avec un taux de 59 %.

Le Pacte du pouvoir de vivre propose de mener une réforme de l'impôt sur le revenu (IR) visant à le rendre plus progressif pour plus de justice sociale. Cette réforme devra aussi favoriser le consentement à l'impôt par un système de calcul plus lisible et plus juste, et en faire une source importante et pérenne de financement de l'Etat.

UNE TAXE EXCEPTIONNELLE ET PROGRESSIVE SUR LE PATRIMOINE FINANCIER

Le Conseil d'Analyses Economiques estime que les 20 % les plus riches ont capté 70 % de la hausse du patrimoine financier durant la crise COVID. Les plus modestes ont carrément subi une désépargne pendant cette période, compte-tenu de la baisse de leur niveau de vie et du besoin d'utiliser le peu d'épargne dont ils disposaient.

Le Pacte du pouvoir de vivre propose une taxation exceptionnelle et progressive du patrimoine financier, hors dépôts à vue et livrets réglementés, également présente dans les recommandation du rapport Pisani-Ferry / Mahfouz.

Cette mesure a le double avantage d'être lisible et redistributive.

LE RETOUR DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE

Il faut réintégrer le patrimoine financier au champ de l'impôt comme c'était le cas jusqu'en 2017. L'Impôt sur la Fortune Immobilière a rapporté environ 1,9 Md€ en 2020 quand l'ISF rapportait 5,2 Md€ en 2017.

Dans cette optique, le Pacte demande un retour à l'ISF de 2017, qui pourrait subir des ajustements pour rendre plus justes de nombreux abattements, comme celui sur la résidence principale, en les rendant forfaitaires de manière à protéger les propriétaires jusqu'à un niveau raisonnable.

RÉFORMER LA FISCALITÉ DES GRANDES SUCCESSIONS POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Dans une note Repenser l'héritage datée de décembre 2021, le Conseil d'Analyse Economique (CAE) introduit son propos ainsi : « Après un reflux des inégalités de patrimoine et une forte mobilité économique et sociale durant la seconde moitié du XX siècle, l'héritage redevient un facteur déterminant dans la constitution du patrimoine dans les pays industrialisés.

En France, la part du patrimoine hérité dans le patrimoine total représente désormais 60 % contre 35 % au début des années 1970.

Ce retour de l'héritage, extrêmement concentré, nourrit une dynamique de renforcement des inégalités patrimoniales fondées sur la naissance et dont l'ampleur est beaucoup plus élevée que les inégalités observées pour les revenus du travail.

Il est nécessaire d'ouvrir ce chantier pour réduire les inégalités et mobiliser de nouvelles recettes de plusieurs milliards d'euros chaque année selon les évaluations.

3 LES ORGANISATIONS DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE



PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

CONTACT :

Amandine Lebreton
Directrice

amandinelebreton@pactedupouvoirdevivre.fr
06 98 45 74 78

RENDEZ-VOUS SUR :

pactedupouvoirdevivre.fr
@pouvoirdevivre

Graphisme : Anne-Sophie Fernandez